DE 1952 À 1953

L'AFFAIRE MISRAHI

UNE "TÉNÉBREUSE AFFAIRE" AU LYCÉE DE NEVERS 1

En 1851-52, un jeune professeur de philosophie, Hippolyte Taine, avait fait un passage éclair à Nevers et en avait été "chassé" pour des raisons politiques, mais à la suite d'une "cabale" initiée par un père d'élève. Curieusement, un siècle exactement après, un autre jeune professeur de philosophie connut la même aventure, mais les temps avaient changé et il acheva son année scolaire malgré tout.

Cinquante ans à peine se sont écoulés, mais la publicité faite à cette affaire et son écho dans une revue, permettent d'en parler librement. D'ailleurs, tous les Nivernais qui ont vécu cette époque sont parfaitement au courant.

Le héros malgré lui de cette affaire, M. Misrahi, qui a fait une très belle carrière universitaire, a bien voulu relire notre étude ² qu'il qualifie de *magnifique article sur mon passage à Nevers* et n'y a rien trouvé à redire, ce dont il nous donne témoignage³.

Un jeune professeur de philosophie

À la rentrée de 1952, M. Misrahi Robert, professeur agrégé de philosophie, actuellement "sous les drapeaux", est nommé professeur de philosophie au lycée de Nevers, en remplacement de M. Bonnot, appelé à un autre emploi ⁴.

C'était un professeur brillant, il avait fait toutes ses études à Paris où il était né le 3 janvier 1926, bachelier à seize ans en 1942, licencié à dix-huit, en 1944, D.E.S. l'année suivante, il avait été reçu 8e à l'agrégation de philosophie en 1950 à vingt-quatre ans, premier poste à Cannes en 1950-51, puis service militaire d'un an en 1951-52. Il arrivait à Nevers après avoir été inspecté à Cannes par M. Canguilhem, inspecteur général quasi légendaire avec sa grande cape, qui avait fait le 5 juin 1951, ⁵ un rapport élogieux et qui dessine bien la personnalité de ce jeune philosophe.

Le cours de philosophie de M. Misrahi, unifié par la conception de la liberté comme fondement de l'existence humaine, se termine par l'analyse des conditions de la liberté concrète, sociale. D'où le problème de la <u>vie politique</u> ... L'État et la Loi constituent-ils des atteintes à la liberté ? Le problème est posé par M. Misrahi en termes hégéliens. En fondant le droit de la personne sur la liberté essentielle, sur l'autonomie de la raison, et la souveraineté de l'état sur la volonté générale, on reste dans la sphère de la liberté formelle qui n'empêche pas l'aliénation de fait du citoyen. D'où la critique réaliste de la mystification libérale.

Quant à la personnalité même du professeur, M. Canguilhem la dépeint parfaitement : M. Misrahi enseigne avec ardeur et s'efforce de faire passer toutes ses idées personnelles dans son cours. Il n'est pas l'homme des compromis pédagogiques. ... Il ne dissimule pas une option existentialiste décidée.

¹ Ce chapitre a été publié séparément sous le titre *L'affaire Amédée Pichon* in *Cahiers d'Histoire de l'Éducation*, éd AMNE 2005. Dans cette édition, tous les noms ont été soigneusement anonymés.

² Correspondance personnelle du 14 avril 2005 succédant à plusieurs communications téléphoniques.

³ Robert Misrahi, né à Paris en 1926, avait connu une période difficile, en tant que juif, pendant la guerre, pour pouvoir poursuivre ses études, et avait fait appel à Jean-Paul Sartre, qui finança ses études de philosophie. Grand spécialiste de Spinoza il terminera sa carrière comme professeur émérite de philosophie éthique à l'Université de Paris 1, Sorbonne. Il a publié de très nombreux ouvrages sur Spinoza et consacré l'essentiel de sa réflexion à la question du bonheur. Il a aussi publié des articles dans différentes revues ou ouvrages collectifs comme *Les Temps Modernes, Encyclopedia Universalis, Le Dictionnaire des Philosophies, Libération, Le Nouvel Observateur*.

⁴ Arrêté de nomination du 4 septembre 1952 A.L.J.R. Dossier Misrahi auquel nous empruntons l'essentiel des informations.

⁵ Rapport d'inspection du 5 juin 1951 transmis de Cannes à Nevers et dont l'intéressé a pris connaissance le 27 octobre 1952

L'inspecteur général s'est, bien entendu, intéressé au programme : Je dois reconnaître que son enseignement, tel qu'il m'apparaît à travers les cahiers de ses élèves, s'efforce d'être complet, de recouvrir toutes les questions du programme. Le seul reproche qu'il lui fait est de vouloir être trop complet, de faire un cours trop dense, Mais peut-être tous les souvenirs de la préparation à l'agrégation ne sont-ils pas encore décantés. Les élèves de la classe de philosophie ont besoin de moins. Je ne doute pas que M. Misrahi ne consente et ne réussisse à se rendre plus "élémentaire", sans perdre les qualités sympathiques qu'il dépense à réveiller les engourdis.

Évidemment, dans une ville comme Nevers, cette personnalité ne pouvait que provoquer des réactions violentes. Que diable !, on ne tenait pas à ce qu'on y vienne réveiller les engourdis comme dit si plaisamment M. Canguilhem.

Seul professeur de sa spécialité au lycée, il enseignait évidemment les trois classes de terminale : Philosophie (10 h, 16 élèves), Math-Élem (3 h, 16 élèves⁶) et Sciences-Expérimentales (6 h, 14 élèves) ce qui représentait une charge théorique de 19 h de cours. Or en tant qu'agrégé, M. Misrahi avait un maximum de service de 15 h. Selon l'usage de l'époque, le chef d'établissement 7 tournait la difficulté en fusionnant certaines classes pendant une partie de l'horaire. Pendant ces heures communes, le professeur traitait les parties du programme, communes aux deux ou trois sections. M. Misrahi avait donc 1 heure commune Sc-Ex - ϕ (30 élèves), et 3 heures communes $\phi - \epsilon$ (32 ou 35 élèves), ces détails, et notamment le fait que toutes les heures de Math-Élem soient communes avec la classe de Philosophie, vont jouer un rôle dans cette histoire 8 .

Les souvenirs des élèves.

Il y a peu de témoignages de ses anciens élèves. Leurs souvenirs sont bien lointains. Jacques Jarriot n'a plus que des impressions peut-être un peu vagues, mais, cependant, intéressantes ⁹: peut-être parce que j'étais en Math-Élem, avec un horaire hebdomadaire de philo limité à 3 heures, Robert Misrahi ne m'a pas beaucoup marqué. Nous le disions corse. Je ne pense pas qu'il l'était. C'était un homme de petite taille - moins de 1m 60 - très brun. Il nous paraissait plutôt agressif et provocateur. L'était-il ? N'était-ce pas une attitude voulue pour provoquer chez nous une réaction ? Je ne saurais dire. Il avait un frère qui était maître d'internat - sans doute dans les petits dortoirs- car je n'eus jamais affaire avec lui.

Les souvenirs que je garde de Robert Misrahi sont liés à des <u>rumeurs</u>. Il se disait parmi nous qu'il aurait eu quelques altercations avec des parents d'élèves, avec des collègues, avec des pions qui se seraient (j'insiste sur le conditionnel, je n'ai jamais rien vu, mais toujours entendu dire) plaint auprès de lui de l'attitude de son frère.

⁶ Effectif d'après les états au 16 novembre mais selon M. Misrahi ils étaient 19, chiffre confirmé par Jacques Jarriot, selon des bulletins trimestriels que j'ai conservés. Lettre du 10-03-05.

⁷ M. Demuth proviseur de 1951 à 1959

⁸ Les palmarès nous donnent les noms d'un certain nombre de ses élèves :

En Mathématiques : Mlle Bertrand Agnès, Boichard Jacques, Bourdin Luc, Boursin Jean-Claude, Colas Bernard, Crenne Noël, Jarriot Jacques, Menu Louis, Oeuvray Michel, Plot Michel, Polette Jean Verkinderen Georges, Mlle Vicaire Colette ;

En Sciences-Expérimentales : Baverel Georges, Mlle Boulogne Jacqueline, Bourcier Roland, Carreau Gérard, Coignet Jean, Mlle Dussert-Vidalet Jacqueline, Mlle Ferrier Jacqueline, Mlle Gautron Bertyle, Haymann Philippe (était peut-être en Mathématiques), Mlle Joannet Denise, Mlle Judas Anne-Marie, Maréchal André, Moreau Jean, Mlle Nikiforoff Denise, Peuvot Roland, Rosier Roland, Tardivon Gérard, Taussig Gérard;

En Philosophie Billaut Jean-Pierre, Bouboutou Gaston, Bourdiau Bernard, Danton Louis (se trouvait peut-être dans une autre section), Demoule Claude, Dezautière Raoul, Fouchard Michel, Gillet Colin, Golliet Michel, Millot Jack (se trouvait peut-être dans une autre section), Nouveau Gérard, Pieuchot Clément, Potier Jean-Pierre, Simonot Michel

⁹ Lettre du 19 / 01 / 2005

On a murmuré également qu'il aurait été en conflit avec certains membres de la "bonne" société de Nevers. Il devait faire front à des notables de la ville (Préfet, Président des Parents d'élèves ...); il aurait, paraît-il, dépeint ce milieu sous le titre "Ma ville" dans une revue, le tout, lieux et personnes, sous des noms d'emprunt, ce conflit serait né à la suite de cet article.

Qu'en était-il réellement ? Je n'ai jamais cherché à en savoir plus, à vérifier (on parlait de la revue ""<u>Les Temps Modernes</u>, ce qui eût permis de voir) parce que tout cela ne m'intéressait pas.

Cette absence de précisions est très significative. Elle prouve que dans la mesure du possible, les élèves furent tenus à l'écart de cette cabale et n'en eurent que des rumeurs. L'histoire de son frère en est un bon exemple. Celui-ci était bien pion au Lycée. Son caractère était assez sensible et il eut effectivement un incident avec un élève dont l'attitude l'avait mis en colère et avait entraîné une réaction violente de sa part. Comme on dirait, « il avait pété les plombs », il avait perdu son self-contrôle. L'un de ses collègues, M. Jacques Montagnon 10 était intervenu pour le calmer et arrêter l'altercation et en s'interposant, avait reçu un coup de poing de Misrahi sur le nez ce qui avait entraîné une hémorragie nasale. Misrahi s'était calmé et tous deux avaient été conduits à l'infirmerie. Robert Misrahi, très ennuyé par l'acte de son frère avait tenté d'arranger les choses. Il n'y avait donc pas eu d'altercation entre lui et les pions du Lycée.

Nous avons d'ailleurs reçu, sur cet incident, le témoignage direct de l'élève à l'origine de l'altercation, Jean-Claude Picolet¹¹. Près de soixante ans après les faits, ses souvenirs sont encore vifs et « cuisants » et ce qu'il raconte est très significatif de l'atmosphère du lycée en ces années 1950.

C'était durant l'année scolaire 1952-53. J'étais en Seconde, pour ma première année d'internat. J'étais dans ma seizième année. Les faits se sont déroulés dans la salle d'études située au rez-de-chaussée du "musée", fenêtres donnant sur la cour d'honneur. Elle disposait de deux issues opposées, la principale dans l'entrée, au pied de l'escalier d'honneur, la seconde au fond de la salle donnant sur un petit couloir. Je ne me rappelle plus le jour. Nous devions être en demi-saison puisque je portais une gabardine. C'était en tout début d'après-midi. Les "colonnes" venaient d'arriver de l'internat pour la reprise des cours. Les internes se servaient des porte-manteaux de la salle d'étude pour entreposer leurs vêtements. Ils entraient dans cette pièce par la porte du fond. Ce jour-là, je me trouvais pratiquement en tête. Devant moi, il n'y avait que M. Misrahi (frère). À côté de moi, Demercière, nous étions inséparables, Chaudenson, M. Montagnon et, derrière, tous les autres.

Dans la salle, j'ai prononcé d'une voix forte, sans raison, une phrase stupide de potache faisant l'intéressant. Je ne me la rappelle plus, mais du genre "Debout làdedans". Peut-être "Haut les mains". Et en même temps, je quittai mon imperméable en le faisant glisser dans mon dos, les deux bras à la fois. C'est à ce moment-là que Misrahi s'est retourné et, sans un mot, m'a frappé violemment au visage. Au moins deux fois. Comme j'avais les deux bras pratiquement liés dans le dos, je n'ai pu parer les coups ni bien sûr riposter. J'étais relativement fort pour mon âge. Je mesurais plus de 1m 80 et pesais plus de 80 kg. Sans cette attaque, sans déclaration de guerre préalable, et surtout sans mon handicap, les faits se seraient peut-être déroulés tout autrement. Sonné, j'ai reculé et me suis retrouvé affalé sur une table. J'ai alors vu Demercière avec une chaise de l'étude tenue à bouts de bras au-dessus de sa tête, prêt à frapper. La

¹⁰ Récit fait par lui-même.

¹¹ Courrier personnel du 17 juillet 2010.

chaise étant métallique, le coup aurait pu avoir de graves conséquences. Montagnon s'est précipité, mais plus pour protéger Misrahi que pour me défendre. Demercière a baissé sa chaise et Montagnon s'est ramassé un direct en pleine figure.

Tout cela s'est passé extrêmement vite et sans aucun bruit si bien que peu d'élèves se sont rendus compte de l'agression. Très vite, d'autres surveillants sont arrivés et se sont occupés de Montagnon et de Misrahi. Absolument pas de moi. C'est comme si je n'avais pas existé. Seuls mes copains se sont penchés sur moi et comme j'ai recouvré rapidement mes esprits, ils ne se sont pas inquiétés. Le concierge, ignorant tout, a alors fait sonner la cloche pour indiquer le début des cours. L'incident semblait clos.

Je ne l'entendais pas de cette oreille. Dans cette affaire, Misrahi n'était absolument pas visé ni concerné. Je n'avais eu aucune attitude déplacée ou désagréable et je n'ai pas tenu de propos méprisants à son encontre. Or il avait violemment frappé un élève incapable de se défendre. Et tout le monde avait l'air de considérer cela comme sans importance. Je me suis donc décidé à agir, à ne pas me laisser faire. J'ai repris mon imperméable et quitté le lycée par la porte toujours ouverte à côté de la loge du concierge. Je suis passé rapidement devant, prêt à forcer le passage si besoin. Je me suis rendu à la mairie. Mon oncle en était le Secrétaire Général. C'était un homme de décision et de surcroît énergique. Quelques minutes plus tard, nous étions dans le cabinet d'un médecin situé dans un immeuble récent entre la place Carnot et le cinéma Le Palace. Certificat médical en poche, nous nous sommes rendus directement au lycée. Mon oncle a demandé à être reçu séance tenante par le Proviseur sur un ton qui ne prêtait pas à discussion.

Le Proviseur était un homme d'un âge certain, corpulent, que l'on ne voyait pratiquement jamais. Plutôt apathique. Il ne devait pas apprécier les ennuis. Et, avec "les" Misrahi, il devait avoir son compte d'autant que c'était le professeur qui avait obtenu l'affectation de son frère qui, semble-t-il, n'était pas en odeur de sainteté auprès de ses anciens collègues dans son précédent poste. L'entretien fut bref mais concis. Mon oncle déclara que ma famille ne porterait pas plainte si Monsieur Misrahi (frère) était muté dans les plus brefs délais. Nous en avons obtenu la promesse forte du Proviseur, certainement ravi de cette proposition.

Quand je lis dans la presse les problèmes que des enseignants rencontrent aujourd'hui, pour la moindre bousculade d'un élève, je me dis que nous avions été "bien gentils". Il est vrai que, à l'époque, la moindre anicroche ne devenait pas une affaire d'Etat. Et tout s'arrangeait, même et surtout, sans psychologue. Ensuite, j'ai regagné ma classe. Et oncques, l'on n'en reparla.

Outre les détails sur les « mouvements » des potaches entre le Lycée et le Musée, ces souvenirs nous donnent une bonne image des rapports divers entre pions et élèves et du peu d'importance que l'on accordait, en fait, aux incidents parfois assez violents qui pouvaient subvenir. Dans tous les cas, on tâchait d' « arranger » les choses avec le moins de bruit possible.

Mais en plus, Jean-Claude Picolet, dans la suite de son témoignage, confirme que la cabale menée contre M. Misrahi, restait ignorée de la plupart des élèves et de leurs parents.

Il va sans dire que ma famille n'a en rien participé à la "cabale", qu'elle ignorait d'ailleurs. Moi-même, je viens seulement d'apprendre, par vous, qu'il y en avait eu une. Je peux même ajouter que mon oncle partageait les théories de M. Mishari. Chef d'un réseau urbain FTP durant la dernière guerre, il était secrétaire général d'une municipalité de gauche. Tenu à l'obligation de réserve, il n'affichait pas ses convictions, mais n'en pensait pas moins. Sur la fin de sa carrière, il devait être muté dans les mêmes fonctions à Ivry, fief de Georges Marchais, député-maire, qui l'avait agréé. C'est tout dire! Malheureusement, un grave problème de santé de mon oncle entraîna

l'annulation de cette mutation. Il termina donc sa carrière et ... sa vie, à Nevers après une très longue retraite.

De même, comme on le verra plus bas, l'article de Misrahi dans *Les Temps Modernes* est paru bien après son départ de Nevers. Ce n'est donc pas cela qui a provoqué le conflit *avec certains membres de la "bonne" société.* Or dans presque tous les témoignages des anciens élèves et même de certains collègues de cette époque, ce serait cet article qui aurait déclenché la polémique. Faiblesse des souvenirs?, ou tentative de reconstruction « logique » du déroulement des événements?

Le témoignage, très prudent d'ailleurs de Jarriot, nous montre bien le fonctionnement de la *rumeur*.

Une ancienne élève, Madame D. Joannet, a des souvenirs plus précis : j'en garde un excellent souvenir. Je n'aimais pas beaucoup la philo, mais par contre, c'est avec plaisir et attention que je suivais les cours de ce professeur. Ses idées étaient nouvelles, peut-être "d'avant-garde" pour l'époque. Nous n'adhérions pas forcément à ses opinions, mais elles nous permettaient de regarder autour de nous d'une autre manière. Il nous invitait à lire les œuvres de J-P. Sartre ; j'en ai lu certaines, mais tout cela est si loin ...! Il nous parlait de Simone de Beauvoir.

Je me souviens aussi que deux jeunes filles de cette classe paraissaient parfois choquées par les idées émises pendant le cours de philo. Les familles en question sont peut-être une des causes ayant provoqué le départ de M. Misrahi. Il est resté peu de temps à Nevers (2 ans peut-être ?), (en réalité 1 an) puis il est parti à Bourges. C'est regrettable car je n'ai pas le souvenir d'idées subversives abordées pendant les cours. C'étaient des idées modernes, qui pouvaient amener à une ouverture d'esprit.

En fait ce témoignage est un véritable éloge pour la pédagogie de ce professeur : amener les élèves à une ouverture d'esprit, et à regarder autour de nous d'une autre manière, n'est-ce pas une des finalités de l'enseignement de la philosophie ?.

J.P. Billaut, qui était un des bons élèves de la classe, le trouvait, lui aussi, agressif et provocateur (comme Jarriot). Selon lui, c'était un écorché vif. Il se souvient du premier devoir qu'il avait donné et qui portait sur l'expérience de la mort. Il avait pris comme exemple (imaginaire) une noyade en Loire. Pendant son absence pour maladie, il avait eu un suppléant qui leur avait fait faire la composition du troisième trimestre, J.P. Billaut avait eu une bonne note comme aux deux précédentes. À son retour M. Misrahi n'avait pas été satisfait de cette composition et leur en avait fait refaire une autre. Malheureusement Billaut n'avait pas aussi bien réussi et avait dû se contenter en fin d'année d'un premier accessit au lieu du prix convoité ¹². Ce qui est curieux, à notre avis, c'est que le suppléant de M. Misrahi ait pris la responsabilité de faire composer ses élèves. Ne serait-ce que par convenance, on demande au moins au professeur titulaire de donner les sujets de composition et de corriger les copies. Sans doute le Proviseur avait-il demandé au suppléant de passer outre aux usages.

Par opposition à cette perception du professeur et des événements par les élèves, il reste à voir la réalité des documents administratifs.

¹² Jean_Pierre Billaut eut effectivement cette année-là (palmarès du 27 juin 1953), le 1^{er} accessit de dissertation philosophique, ainsi que celui d'histoire et le 2^e prix de Géographie.

Rumeurs et agitations

Très vite, les rumeurs malveillantes commencèrent à courir sur le contenu de son enseignement. Selon les notes prises par le Proviseur, il y eut dès le 24 octobre, une démarche auprès de lui, d'une mère d'élève Mme D..-V.... ¹³

Le témoignage d'un autre ancien élève, J.P. Billaut, nous donne peut-être le point de départ de la réaction de cette mère d'élève. Selon lui, M. Misrahi, dans une remarque incidente, aurait signalé à ses élèves que Léonard de Vinci devait être homosexuel, il aurait employé plus précisément le terme de « pédéraste ». Ce qui n'avait provoqué aucun écho dans la classe. Or dans la famille de Melle D.-V. très à l'ancienne mode, on n'évoquait jamais les questions relatives à la sexualité et cette élève ignorait ce mot. Embarras de ses parents quand elle leur posa des questions au sujet de Léonard de Vinci. D'où peut-être la réaction effarouchée de sa mère. J. P. Billaut n'avait jamais eu connaissance des différents détails de cette affaire, ce qui confirme ce que nous signalons plus haut concernant les témoignages des contemporains.

Le rapport de M. Canguilhem cité plus haut arriva au lycée trois jours plus tard seulement. Il avait été envoyé à Cannes et avait transité par le Ministère puis le Rectorat de Dijon. Son destinataire faisant son service militaire, les services de l'Education Nationale avaient été incapables de le joindre et avaient donc attendu sa réintégration comme professeur pour le lui transmettre par la voie hiérarchique. Le caractère élogieux de celui-ci est-il la raison pour laquelle le Proviseur attendra le 15 novembre pour avoir un entretien avec M. Misrahi, dont nous ne connaissons pas le contenu.

Deux jours plus tard, le 17 novembre, le Proviseur rencontra au théâtre le Colonel P ... ¹⁴ qui lui fit part de propos qu'aurait tenu M. Misrahi. Il aurait qualifié certaines personnes de "bourgeois courtelinesques, hypocrites, qui ne viennent pas le trouver directement".

Le 19 novembre, un pharmacien de Nevers 15 , arguant du titre de Trésorier de l'Association des Anciens Élèves et écrivant au Proviseur sur papier à en-tête de cette association, officialisait "par écrit" une plainte en bonne et due forme : 16

Dimanche dernier, étant de service de garde, j'ai entendu dans ma pharmacie, des gens qui parlaient du Lycée et mettaient sévèrement en cause le professeur de philosophie.

Je rapproche ces commentaires de la conversation que nous avons eue à l'enterrement de Me Geoffroy et d'autre part du langage que m'a tenu une mère d'élève pas du tout satisfaite, Mme $B \dots {}^{17}$, qui a dû d'ailleurs aller vous trouver.

De nombreux parents d'élèves se plaignent. Le cours de philosophie ne doit pas être une école de propagande communiste. Il me paraît indigne d'un professeur d'essayer de convaincre des adolescents que seule l'idéologie communiste est défendable et de les noter selon la "compréhension" qu'ils manifestent pour ces idées.

Puisque vous êtes au courant, je n'ajouterai rien d'autre sauf que pour le renom du Lycée de Nevers, il serait souhaitable que ce monsieur que je ne connais pas ait son changement au plus tôt.

¹³ Mme Simone Dussert-Vidalet

¹⁴ Colonel Potier

¹⁵ M Godinoux pharmacien 1 place Mancini

¹⁶ Lettre autographe in A. L.J.R., nous ne donnons que les initiales des noms des personnes citées dont l'identité est d'ailleurs parfaitement connue des Nivernais.

¹⁷ Mme Bourdiau. Bernard Bourdiau (classe de Philosophie) obtint cette année-là des prix en Sciences naturelles, Histoire et Géographie.

Je vous le demande au nom de tous les anciens élèves qui se sont fait tuer pour la France et non pour la Russie.

Des faits de ce genre viennent alimenter à peu de frais l'habile propagande de l'école privée et désarment les défenseurs de l'école publique.

Au cas où une solution n'interviendrait pas sous peu, j'en saisirais M. le Ministre de l'Éducation Nationale.

Veuillez croire, Monsieur le Proviseur à l'expression de mon cordial et profond respect.

L'essentiel est dit : l'accusation principale, particulièrement importante en ces temps de "guerre froide" ; l'antériorité des rumeurs puisque le pharmacien en a déjà parlé au proviseur lors d'un enterrement et que celui-ci était au courant ; les arguments principaux : l'avis des "anciens", l'appel aux morts de la guerre, l'intérêt du lycée dans la compétition avec le "privé" et la décision déjà prise d'en appeler au Ministre. On se croirait un siècle auparavant sauf que pour Taine, l'accusation portait sur son hostilité au "coup d'état" du Prince-Président et ses sympathies révolutionnaires supposées. Notons que cet accusateur, pour montrer son "impartialité" affirme ne pas connaître le professeur dont il réclame le changement immédiat.

Cette lettre a été communiquée par le Proviseur à M. l'Inspecteur d'Académie le jour même, 19 novembre, ce qui laisse penser ou bien que la Poste en ce temps-là était particulièrement diligente ou bien que la lettre avait été remise au lycée directement par les soins de l'expéditeur.

Le 5 décembre, intervention auprès du Proviseur, d'un autre plaignant, M. H...¹⁸. Le 2 janvier c'est M. B... ¹⁹ qui l'accoste dans la rue ; le 9, Mme D...-V... accuse M. Misrahi de soutenir en morale, *la morale naturelle, de faire l'apologie de l'union libre, d'affirmer que la femme ne doit pas procréer sous peine de perdre son indépendance*. Le 12, il reçoit une lettre de M. B... et le 14 une autre de Mme D...-V... développant ses accusations du 9.

Entre temps, le 12, le Proviseur a eu un entretien avec M. Misrahi, je lui ai dit de faire la part des choses en lui rappelant la définition de l'Honnête Homme du XVIIe siècle : Avoir des clartés de tout et ne se piquer de rien.

M. Misrahi n'admet pas cette façon de voir en ce qui concerne la philosophie. Il me fait observer que les élèves prennent surtout des notes lorsqu'il expose des idées modernes et n'apprennent pas les idées classiques et ne les notent pas. Cela donne une idée fausse de son enseignement. Prétend enseigner le pour et le contre.

Premières plaintes officielles

Le 15 janvier, le Proviseur transmet à l'Inspecteur d'Académie les deux lettres de M. B... dont le fils est en Math-Élem. et de Mme D...-V... dont la fille est en Sc-Ex. en les accompagnant de quelques précisions :

M. Misrahi donne un enseignement clair. Ses cours sont bien préparés ; il ne cesse d'associer les élèves à la classe, contrôle régulièrement le travail par des interrogations écrites et des devoirs qu'il corrige avec soin.

Pourtant, il n'obtient, de la plupart de ses élèves, qu'une connaissance imparfaite des théories philosophiques classiques qu'on ne saurait ignorer sans inconvénient.

¹⁸ M. Haymann, industriel, Président de l'association des parents d'élèves et à ce titre membre du Conseil d'Administration du Lycée. (ou architecte ?)

¹⁹ M. Blandin, dont la famille avait fait don aux évêques de Nevers de l'hôtel qui était devenu le Palais épiscopal puis plus tard le Musée Blandin. Son fils aîné était mort en Indochine et lui-même était chef d'escadron en retraite.

L'enseignement de M. Misrahi en effet semble axé sur un existentialisme irréductible et cette prise de position suscite de la part de certaines familles des réactions très vives, de caractère verbal, jusqu'ici.

À plusieurs reprises, notamment le 15 novembre, le 1er décembre, le 12 janvier, j'ai eu l'occasion d'attirer l'attention de ce professeur sur le fait en suggérant quelle pourrait être la méthode qu'il conviendrait d'adopter en pareil cas.

J'ai spécialement insisté sur les points suivants :

- 1°) S'il est normal que le jeune homme doive faire sa crise de conscience et, un jour ou l'autre, penser sa vie, pour reprendre en mains sa destinée intellectuelle et morale, il semble prématuré et téméraire de vouloir libérer brutalement des consciences de 17 ans de toutes les influences qu'elles ont subies.
- 2°) La condition première pour former nos élèves à la liberté de la réflexion est d'en disposer soi-même. Il importe donc que le professeur s'efface, qu'il ne prenne pas son point de vue partial pour la totalité des choses ; car, nous vivons dans un monde sans cesse en évolution et la vérité de demain ne sera plus la vérité d'aujourd'hui.

J'ajouterai qu'il ne m'est pas possible d'affirmer que M. Misrahi a prononcé les paroles relevées par Mme D...-V... dans sa lettre du 14 janvier.

L'examen des cahiers de cours de T... et de B...²⁰, camarades de classe de sa fille, ne m'a pas permis de trouver de traces exactes de ces citations.

Dans la lettre de M. B... on trouve les reproches suivants : le professeur a conseillé à son fils la lecture de Sartre, de Beauvoir et des Fleurs du Mal. Parlant des charges sociales, il disait qu'elles étaient insupportables et, donnant en exemple le service militaire, demanda quels étaient ceux qui le feraient volontiers. Seul mon fils leva la main, ce qui lui attira le sourire ironique du professeur. Il aurait déployé la "Vie Catholique", ridiculisant un article de ce journal ; un autre jour il fulmina contre les parents qui, sans avoir vu le Professeur, étaient allés se plaindre de son cours au Proviseur. Puis il raconte son entrevue du 10 janvier avec lui et les remarques qu'il lui avait faites : une partie de ses élèves, la plus petite, déambulait dans les rues de Nevers en arborant d'une manière agressive les livres existentialistes, ce qui était parfaitement ridicule à leur âge ; une seconde part avait l'air de la suivre pour avoir la paix, tout en disant qu'il y avait un an à passer, ce qui est un magnifique entraînement à la dissimulation ; les autres étaient profondément choqués.

Je lui dis qu'il n'avait pas le droit de choquer ces jeunes esprits qui lui avaient été confiés par les parents, ni de faire de propagande, quelle qu'elle pût être, car il était le mandataire des parents ; qu'il n'avait pas à prendre parti dans l'enseignement secondaire, et que comme fonctionnaire, il avait des règles à respecter

Les premières remarques sont anecdotiques, mais les dernières sont plus significatives car elles posent le problème de fond dans les rapports entre les parents et l'école. Selon ce point de vue, les enseignants seraient seulement les "mandataires" des parents, donc ce sont ceux-ci qui devraient déterminer l'esprit du contenu et des méthodes de l'enseignement que reçoivent leurs enfants ou en second lieu l'État dont ils sont les "fonctionnaires". Or si, dans l'Antiquité, le "magister" était un "esclave domestique", depuis le plus lointain Moyen Âge, les professeurs ont considéré leur fonction plutôt comme un "sacerdoce", et leur "licencia docendi" conférée par l'Université, comme un pouvoir d'enseigner, leur donnant une certaine indépendance et une certaine liberté, tant dans le contenu que dans la forme de leur enseignement, sous réserve de répondre devant leurs pairs et les autorités universitaires, du mauvais usage

²⁰ Il s'agit des élèves Gérard Taussig de Sc. -Ex., et de Jean-Claude Boursin de Math. -Élem. Ajoutons que Gérard Taussig n'a jamais su que le Proviseur avait examiné son cahier de cours et se demande encore (en 2005) comment il se l'était procuré.

qu'ils pourraient en faire. En plus, dans l'esprit de beaucoup de pédagogues, le professeur n'enseigne pas tant ce qu'il sait que ce qu'il est, il est lui-même la matière de son cours, avec son savoir certes mais aussi sa pensée, son expérience, sa vie. C'est pourquoi il a pour but de devenir un "maître" au sens propre, pour ses disciples, et lorsqu'il réussit, c'est bien sa personnalité qui va les marquer, plus que les notions qu'il leur transmet, comme on peut d'ailleurs le voir très bien à travers les souvenirs d'anciens élèves

Enfin M.B... accuse M. Misrahi d'avoir ridiculisé son fils devant toute la classe suite à cette entrevue, de lui avoir dit que si l'enseignement public ne lui plaisait pas, il n'avait qu'à profiter de la loi Barangé, qui permettait d'obtenir des bourses pour les écoles libres. Et d'avoir donné à toute la classe un programme de travail matériellement impossible à réaliser, au moins pour un élève de Mathématiques Élémentaires, en l'occurrence : résumer pour le Lundi 19 janvier : La philosophie positive d'Auguste Comte et Le manifeste du parti communiste ; et pour le Lundi 26 Janvier : Le Discours de la Méthode et Les Lettres Persanes ; avec en supplément pour l'élève B... un résumé des doctrines de Proud'hon (sic) - Saint-Simon - Blanqui, à prendre dans un livre du titre duquel, je ne me souviens plus.

Jacques Jarriot qui était élève de Math-Élem, se souvient vaguement de ce résumé relatif au *Manifeste du parti communiste* qui ne semble pas lui avoir posé de difficulté.

Mme D...-V..., elle, ne veut parler que du cours de morale de sa fille, élève de Sciences-Expérimentales. Elle affirme que le professeur a présenté le mariage, institution d'état cependant, comme un acte propre à abolir la liberté de chaque conjoint et donc à écarter. Il rend la société qui veut voir la vie à deux consacrée par une union légale, responsable de certains malheurs conjugaux que ne connaîtrait pas l'union libre. Il a fait parvenir l'élève à cette conclusion : "Le meilleur amour est celui qui dure toujours sans mariage et sans enfants" car "il faut être inconscient pour demander d'avoir des enfants". "Avant 39, on parlait d'une crise de natalité, il fallait des enfants pour la France, c'est-à-dire pour la guerre.".

M. Misrahi aurait également donné son avis sur l'éducation actuelle, à son avis catholique et bourgeoise : "L'éducation catholique est mauvaise parce que l'enfant est soumis à une autorité supérieure et n'est donc pas libre. L'éducation bourgeoise est mauvaise parce que l'enfant est soumis à une autorité supérieure : l'État.

La question du mariage lui tient à cœur car elle y revient avec une autre prétendue "citation" : "Les anarchistes veulent supprimer le mariage, ce en quoi ils ont raison"

Comme dans la lettre précédente, après l'exposé des griefs, vient celui des arguments : l'État aide les familles et encourage la natalité et le mariage Je ne peux donc accepter que, dans un Lycée, un professeur donne un enseignement qui va à l'encontre du but poursuivi par l'état dont il est un fonctionnaire rétribué.

Autre argument, les répercussions de telles leçons ... sur de jeunes esprits influençables, incapables de faire la discrimination nécessaire, à un âge où l'être humain sent ses forces toutes neuves, aptes à le porter très loin, à la conquête d'un monde qu'il ne connaît pas encore.

La formule est belle et un peu surprenante, mais l'argument suivant est plus terreà-terre car il exprime la crainte que sa fille soit mal notée au Bac. si sa copie (ou son oral) laisse transparaître de telles idées.

Le document suivant apporte une touche "humoristique" involontaire à cette affaire. Le 15 janvier, M. B... faisait savoir au Proviseur que ni lui, ni son fils, n'avaient pu se procurer le Manifeste du Parti Communiste ni la Philosophie Positive d'Auguste Comte. Il

ajoutait : Je ne veux pas me présenter à la permanence d'un parti politique et n'autorise pas mon fils à le faire. Apparemment, il confondait l'ouvrage de Marx et Engels avec le programme du P.C.F. pour les prochaines élections. Cependant, il demandait au Proviseur d'indiquer à son fils où il pourrait consulter ces ouvrages.

Le Ministère s'en mêle

Finalement, ces diverses plaintes parvinrent au bureau du Directeur Général de l'Enseignement du Second Degré qui, selon l'usage, les communiqua à l'intéressé et lui demanda un rapport. Celui-ci est daté du 23 février, c'est une mise au point très détaillée de six pages dactylographiées dans lesquelles, M. Misrahi explique d'abord comment il a conçu l'ensemble de son cours et sa répartition pour les trois classes et l'ensemble de l'année, puis il passe à l'examen des reproches qui lui sont faits et répond point par point.

Il revendique sa méthode, consistant à exposer sur chaque point, les grandes doctrines, à les discuter et à présenter ensuite une position et une méthode phénoménologique. Et il précise le but poursuivi : je souhaite qu'il se dégage de mon cours, l'idée de ce que peut être une position philosophique cohérente ou lucide. Il se réfère au vœu du Premier Congrès des Professeurs de Philosophie (M. Canguilhem y participait), : montrer aux élèves ce que peut être <u>un</u> individu philosophe, et assumer le risque d'orienter différemment des "destins" par une "rencontre contingente" entre des élèves et un professeur.

Avec beaucoup d'habileté, il se réfère à un article du Directeur Général de l'Enseignement du Second Degré qui montrait que la fonction du professeur est toute de formation humaine et de préparation à l'existence sociale, dans notre société, avec ses difficultés et ses problèmes. (N.B. rappelons que ce genre de rapport était transmis par la voie hiérarchique et le premier destinataire était donc l'Inspecteur d'Académie). Il cite les déclarations officielles de l'Association des Parents d'Élèves, soucieuse dit-elle de la formation concrète des enfants dont il se déclare heureux qu'elle aille exactement dans ce sens (Journal local de la Nièvre du 21 février 1953). Il ajoute "malicieusement" : Et comme il n'est pas pensable que, dans ce texte, on ait visé une orientation philosophique et sociale précise, je dois essayer d'enseigner ce qu'est une prise de position intérieure, vivante, individuelle et critique.

Il passe ensuite à l'examen des reproches qu'on lui fait. Il commence par le premier, celui de donner à son enseignement une teinte existentialiste par trop marquée. Il ne s'en défend pas au contraire : J'accorde entièrement la lettre de cette critique : je fais un appel constant à l'individu, à sa conscience de la responsabilité, et à son style personnel d'existence : il cherche et crée lui-même ses formes de vie, ses valeurs, son idéal de communauté libre et Dieu ne saurait l'inspirer dans cette recherche. Mais quant au fond, il fait remarquer que le reproche est vague et pense qu'on l'accuse surtout de n'être pas "traditionaliste". Mais qui donc est traditionaliste?. Quel professeur de Philosophie en France ne parle pas du doute radical de Descartes, et des implications de cette attitude ? Quel professeur en France ne parle pas de Sartre et de la phénoménologie ? Je crains bien que nous ne soyons jetés dans une situation plaisante.

C'est encore plus vrai pour sa réponse au second reproche, celui de ne pas enseigner les parties du programme qui ne l'intéressent pas (en Math-Élem), auquel il répond : les seules questions que je n'ai pas traitées (mais que j'ai fait voir dans le manuel, le cahier de textes en témoigne) portent sur la vie politique et internationale, le racisme, etc Je puis fournir la preuve que c'est parce que ces questions m'intéressent, que je ne les ai pas traitées en Mathématiques Élémentaires (d'où émanent toujours les

mécontentements). J'ai traité ces questions en Philosophie, en Sciences Expérimentales, et l'on me reprochait déjà dans la ville de Nevers, au début de l'année, de "faire de la politique" : pourquoi exige-t-on alors que je parle de l'État dans cette classe ? D'autre part, je suis israélite et j'ai été sioniste : croit-on sérieusement, que le problème racial et politique ne m'intéresse pas ?

On lui a reproché aussi d'avoir fait en Math-Élem un cours de métaphysique destiné d'après ce qu'il a annoncé aux intéressés, à prouver l'inexistence de Dieu. À ce propos, le Proviseur avait envoyé à M. Misrahi le 14 février une note de service lui signalant que "L'idée de Dieu", sujet que vous avez traité du 25 janvier au 4 février en classe de Mathématiques Élémentaires, n'est pas du programme de cette classe. Il se justifie ici, par le fait que cette classe, ayant toutes ses heures de cours en commun avec la classe de Philosophie, il ne pouvait pas traiter les questions de morale sans évoquer à l'intention de cette dernière le problème de Dieu, et avant de le faire, j'ai demandé l'avis des élèves de Philosophie et de Mathématiques réunis, ils étaient unanimes pour souhaiter et réclamer ce cours.

Quant à son contenu, il a exposé à ce sujet toutes les grandes doctrines depuis Spinoza et Kant jusqu'aux existentialistes chrétiens comme Kierkegaard : j'ai voulu montrer que Dieu ne pouvait pas fonder la morale et cette idée allait me permettre de comprendre les grandes doctrines et d'établir une unité dans un cours dont le titre général pourrait être : "La Liberté", ou "L'humanisme".

À propos des reproches concernant ses déclarations sur le "mariage", les précisions qu'il apporte, sur le contenu de son cours, montrent "a contrario", le fondement réel de l'hostilité de certains parents d'élèves. Car on touche ici à des éléments essentiels du débat politique et social de l'époque, la place de la femme dans la famille et la société, la question de "la femme au foyer", le mariage et le divorce, l'amour et le mariage, la femme et les enfants, l'accouchement sans douleur, etc...

L'idée qu'il affirme avoir développée était celle de la difficulté du passage du sentiment à l'institution objective et <u>exhortation</u> à sauvegarder la pureté du sentiment contre le formalisme de l'institution J'ai condamné une conception du mariage qui ferait de la femme une servante et une inférieure, j'ai exalté la liberté et les possibilités de la femme : où a-t-on vu que la liberté soit exclusivement dans le mal ?. Je ne cesse de répéter que être, c'est faire, et que la chose est aussi vraie de la femme que de l'homme : c'est le problème banal de la place de la femme dans les professions et dans la société Je n'ai jamais dit que la stérilité ou l'absence d'enfants fût le signe de la liberté de la femme. J'ai dit qu'il fallait décharger celle-ci des tâches matérielles de l'éducation des jeunes enfants et que la société devait tenter d'y veiller. ... Il n'y a pas de devoir extérieur physiologique, social ou religieux qui puisse contraindre à procréer ; la volonté de s'immortaliser ou de réaliser son amour dans un enfant ne pouvant provenir que d'une conscience libre et autonome qui se reconnaîtrait dans son acte.

Il termine son rapport en expliquant la situation un peu particulière du Lycée de Nevers qui accueille dans les classes terminales des élèves venant du Collège de Jeunes Filles et des importantes institutions religieuses de la ville qui ne possèdent pas de telles classes. La fille de mon contradicteur vient de l'institution Jeanne d'Arc. Il me semble donc que l'école libre et l'école laïque soient d'esprit trop différent pour que certains éléments de dix-sept à vingt ans puissent passer de l'une à l'autre et s'adapter à une nouvelle méthode de penser.

Le contenu de ce rapport, comme nous avons essayé de le souligner au cours de l'analyse, éclaire à la fois les problèmes de l'enseignement dans les lycées à cette

époque et pas seulement en philosophie, et les problèmes particuliers à la ville de Nevers. En effet le Lycée recevait dans ses classes terminales outre les garçons de ses trois sections de 1e, les filles en provenance du Collège Municipal, plus un certain nombre de filles de l'Institution Jeanne-d'Arc (et semble-t-il, selon les années, quelques garçons de Saint-Cyr) lorsque leurs effectifs ne leur permettaient pas (en Math-Élem et Sc-Ex,) d'ouvrir une classe terminale. Ceci au total ne dépassait jamais une cinquantaine. Il y a même eu, certaines années, des filles, en classe de Philosophie. Les élèves venant des établissements religieux et même certains élèves ayant fait toutes leurs études au Lycée représentaient une "clientèle" très bourgeoise et fortement marquée par un catholicisme très traditionaliste et peu éclairé. Rappelons que "l'affaire Dreyfus" avait suscité à Nevers un antisémitisme violent qui s'était étendu jusqu'à devenir un mouvement anti-protestantisme tel que l'on avait dû faire appel à la force publique pour protéger les lieux de culte et les principaux membres de cette communauté. Quelques années après l'affaire "Misrahi", il y aura des épisodes violents liés à la polémique sur la sortie du film "La Jument Verte", puis plus tard encore pour le film "La Religieuse".

Ce rapport a été transmis par le Proviseur le 24 février accompagné de quelques précisions qui éclairent bien le débat. Il reconnaît que M. Misrahi a une influence certaine sur les élèves et paraît déjà un pédagogue efficace. Il est exact, qu'en partant de notions concrètes il réussit à amener les élèves à la réflexion abstraite. Mais il y a réel et réel. De plus les élèves discutent, en dehors du cours, surtout de l'aspect concret des problèmes proposés en classe à leur réflexion. Les élèves internes par exemple se passionnent de la philosophie interprétée sous cet angle et les élèves externes en entretiennent fréquemment leurs parents, au moins au cours du premier trimestre. En ce moment, ils sont devenus pour la plupart réticents et évitent d'en discuter chez eux. Ce dernier point est important, il révèle que les élèves se sont rendu compte que ce qu'ils disaient pouvait être utilisé dans la polémique contre leur professeur. Ceci explique et justifie l'interprétation donnée à un autre incident, celui de la réception à la Préfecture dont nous parlerons plus loin. Notons en outre que ce professeur réussit non seulement à intéresser ses élèves mais même à les passionner, ce qui est remarquable. Il est bien rare en effet que ceux-ci éprouvent le besoin de prolonger par une discussion entre eux, une fois franchi le seuil de la classe, les guestions traitées "intra muros".

Il confirme sa conclusion concernant les jeunes filles ... provenant en partie d'institutions religieuses, ce qui, d'après lui, explique les remous produits par ses cours dans certaines familles.

En ce qui concerne la pédagogie même, le Proviseur apporte une critique et un témoignage qui semblent en contradiction. En effet, d'une part, il juge qu'il affirme trop sa pensée personnelle, son propre point de vue, donne à ses élèves la caution de sa vie personnelle et peut ainsi, à son insu souvent, emporter les convictions de jeunes gens mis en face d'une vie engagée. Mais il reconnaît, d'autre part, que malgré M. Misrahi, les élèves désirent connaître, non pas tant les théories philosophiques classiques ou modernes à propos d'une question donnée, ... mais l'opinion d'un jeune professeur engagé qui est devant eux. Et enfin, il termine par un constat paradoxal : Sur ce dernier point d'ailleurs, je dois dire que le résultat constaté paraît être chez les élèves le renforcement de leur conviction initiale.

Ce constat, très honnêtement fait par le Proviseur, confirme pleinement ce que disait M. Misrahi dans son rapport, au sujet de son cours sur l'idée de Dieu : S'il est vrai que ma position personnelle n'a jamais été voilée, il est également vrai que la matière

de mon cours permet de consolider et d'enrichir toute foi qui n'aurait pas peur de la libre discussion. Tout croyant, dans mes classes, a pu choisir entre les preuves classiques de l'existence de Dieu (cosmologique, finaliste, etc ...) et les expériences des "existentialistes" (chrétiens)

En ce qui concerne les plaintes précises portées par certains parents contre M. Misrahi, il les juge soit confuses, soit en grande partie inexactes, soit tendancieuses car, fondées sur des "paroles" incontrôlables d'élèves qui ne reflétaient pas forcément la pensée exacte du professeur.

Cette lettre d'envoi semble avoir été mûrement pesée car le brouillon en avait été soumis à son adjoint, le Censeur ²¹, qui avait d'ailleurs constaté de son côté, qu'en dehors de la classe, les élèves, dans leurs discussions sur les réalités sociales prises comme exemples dans le cours de philosophie (en l'occurrence : *les Allocations Familiales dans leur fonctionnement actuel*), avaient abouti à des conclusions exemptes de sérénité.

Réception à la Préfecture

Comme souvent, à Nevers, les choses ne sont jamais dites clairement, mais par des allusions qui évidemment, sont parfaitement limpides pour les initiés. Les autres s'ils sont curieux, peuvent toujours s'informer auprès des "gens au courant" qui sont faciles à trouver et à faire parler. Cependant l'éditorial ²² signé : "Le Guetteur", de la page de Nevers, du journal communiste de la Nièvre "Le Patriote" du 24 février 1953, dut laisser bien des "camarades" perplexes.

Nous le citons intégralement d'autant plus qu'il en sera de nouveau question plus loin.

D'une réception.

Quelqu'un qui aurait dit, avant la petite histoire suivante, à ces élèves du Lycée de Nevers, que le Gouvernement ne s'intéressait pas à la jeunesse des écoles, se serait fait recevoir.

Pensez, une invitation à dîner par Monsieur le Préfet de la Nièvre venait de leur être adressée!. Quelque chose d'inespéré et d'unique, pourrait-on dire?.

Ce fut un dîner où il ne manquait rien. On avait bien fait les choses, car on estimait à juste titre que des grands garçons de cet âge, sont en général doués d'un solide coup de fourchette! D'autant plus que la bonne chère et le bon vin aidant, il n'y a rien de tel - dit-on - pour délier les langues ...

Certains mauvais esprits penseront peut-être, qu'avec le montant de ces agapes, on aurait pu fournir des livres à certains élèves infortunés ?. Mais ne nous montrons pas chatouilleux, surtout qu'il s'agissait de bons élèves qu'on récompensait. M. le Préfet ²³ jouait les Charlemagne.

Enfin, ceux qui en profitèrent se sont bien amusés. Il faut bien que jeunesse se passe !. On ne s'en est pas privé. Et on a bavardé, bavardé ...

Néanmoins, à chaque fois que l'amphitryon aiguillait la conversation sur certain sujet, nos jeunes gens pour se divertir, sans doute - on était venu pour ça, après tout ? - répondaient tout à côté.

Et Monsieur avait beau faire ! Toujours ses hôtes se dérobaient avec esprit, montrant que tout en étudiant la philosophie on connaissait aussi la musique ...

²¹ M. Pradalié. Dans une publication précédente son nom avait été confondu avec celui de M. Jamain, censeur honoraire qui avait pris sa retraite quelques années auparavant.

²² Rubrique présentée en haut de la colonne de gauche, sous une gravure représentant la Porte-du-Croux avec en exergue "Du haut de la Porte du Croux"

²³ Yves Cazaux préfet de 1951 à 1954

Madame s'en mêla, alors en attaquant par un coup droit :

"Dites-moi, que pensez-vous de votre professeur ?."

La parade ne fut pas moins rapide :

"Notre professeur d'éducation physique ? ... un champion !!" 24

Il s'agissait bien de celui-là !. Décidément il n'y avait rien à tirer de ces mauvais esprits ...

Peut-être. Mais ils ont donné là une belle leçon qui ne sera certainement pas contée place Bauveau.

On aimerait finir sur ce pied-de-nez, mais l'affaire continuait.

Ajoutons cependant que nous ne pouvons savoir combien d'élèves avaient été invités. Les anciens de cette promotion n'ont pu le préciser. Nous savons cependant que Gérard Taussig avait été invité mais ne put participer à cette réception, à son grand regret, il était malade. Tardivon, lui, ne fut pas invité, ni Jarriot ni ses camarades les plus proches. D'après un détail de l'article du *Patriote*, seuls des garçons auraient été invités. Mais qui ?

En fait, le témoignage de deux élèves ayant participé à cette réception, permet de préciser certains points. Tout d'abord sur le « panel » des invités. Contrairement à ce que laisserait supposer l'article du *Patriote*, il y eut aussi des invitées – filles. Il semble que le Préfet avait chargé le Proviseur du Lycée de garçons et la Directrice du Collège de filles de choisir les « meilleurs » élèves des classes terminales. Quels furent les critères de ces choix ?. Selon l'avis de nos deux témoins, la plupart étaient en effet parmi les meilleurs de leurs classes. Mais il y eut certains absents pour différentes raisons et donc des « remplaçants ». Ainsi Melle Ducassy ²⁵, qui selon elle, n'était pas une très bonne élève, n'avait pas été invitée mais avait remplacé une de ses camarades (empêchée ou dont les parents n'avaient pas accepté cette invitation). Tous deux se souviennent qu'il y avait une assez forte proportion d'enfants d'enseignants.

M. Misrahi avait été informé de cette invitation à la Préfecture. Il avait protesté contre le fait que le choix ait été fait par les chefs d'établissement et proposa à ses élèves d'en faire un autre par un vote démocratique. J.P. Billaut qui était invité ne fut pas d'accord sur cette remise en cause et s'opposa au vote.

Nous avons grâce à eux, quelques détails supplémentaires sur la soirée. Les jeunes gens étaient très « guindés » et impressionnés. Sans doute pour la plupart était-ce leur première réception dans le « grand » monde. Et le Préfet était un personnage important. Le Préfet et sa femme les reçurent dans le grand salon à la décoration somptueuse, il y avait de quoi leur en imposer.

Tous deux se montrèrent charmants et d'un abord très avenant. M. et Mme Cazaux étaient eux-mêmes très cultivés et amateurs de musique. Ils fréquentaient assidûment, les spectacles donnés au Théâtre municipal (dans la loge qui leur était réservée), surtout les concerts.

Puis ce fut le passage dans la salle-à-manger avec tout son decorum. Melle Ducassy reconnaît qu'elle était tellement émue et impressionnée qu'elle n'a guère pu apprécier le repas. Ensuite, retour au salon, où l'on se mit à bavarder et à écouter de la musique. Les hôtes allaient d'un groupe à l'autre, on parlait surtout de musique, de poésie etc... Melle Ducassy se souvient que le Préfet lui avait demandé quels étaient ses poètes préférés, elle avait cité Baudelaire. Il l'avait prié de dire un de ses poèmes. Trou complet de mémoire, impossible de citer un seul vers. Il avait souri aimablement sans insister.

²⁴ Le professeur d'éducation physique, "Tony" Borruel était très populaire. Ancien élève, il a fait au lycée toute sa carrière et a été l'initiateur de beaucoup d'innovations pédagogiques. Voir plus loin

²⁵ Mme Chautard, qui par les hasards de la vie a eu M. J-P Billaut comme beau-frère. Ils ne se connaissaient pas à cette époque.

Bref, des quantités de détails sur cette soirée, restent, plus de cinquante ans après, encore vifs dans la mémoire de ces témoins, mais si à cette occasion, le Préfet et sa femme ont tenté de tirer d'eux, ou de leurs camarades, quelques informations sur M. Misrahi, ils n'en ont eu sur le moment aucune conscience et à la réflexion, cela leur paraît peu possible. Pour J.P. Billaut, le Préfet voulait tout simplement « jouer les Charlemagne » selon l'expression du *Patriote*. Aucun d'eux n'a remarqué que cette réception n'avait pas eu de précédent et ne fut pas rééditée les années suivantes. Ce qui laisserait penser qu'elle n'était pas si anodine que ça, à moins que le *Patriote* n'ait profité de l'occasion pour lancer une pique gratuite contre le Préfet.

Visite de l'Inspecteur Général

Cette fois-ci, ce fut M. Bridoux qui vint inspecter M. Misrahi le 21 avril et son rapport parvint au Lycée le 19 mai. La leçon du jour était un compte-rendu de dissertation suivi d'un commentaire reprenant le sujet. : Qu'est-ce qu'un acte libre ? M. Bridoux constate : Les devoirs sont corrigés avec soin, et je suis heureux de voir que les meilleurs ont déjà de l'étoffe. Le jugement qu'il porte sur le professeur et sur son cours est élogieux : Classe intéressante. M. Misrahi s'exprime d'une manière vivante et même séduisante. On sent d'autre part qu'il dispose d'une culture personnelle déjà étendue. Je note bien des indications suggestives. Comme critique nous trouvons une remarque identique à celle de son collègue : M. Misrahi veut faire passer trop de notions en peu de temps : C'est un peu rapide. M. Misrahi qui est évidemment plein de son sujet, passe parfois trop vite au travers de choses sur lesquelles il serait bon de retenir l'attention des élèves, pour leur permettre de bien saisir l'essentiel.... L'atmosphère de la classe est animée. Les élèves répondent volontiers aux questions qu'on leur pose.

Si l'on comptait sur cette inspection pour trouver matière à sanction disciplinaire, c'était raté.

Dernière escarmouche?

Le 16 juin, le Proviseur écrit au Recteur de Dijon, après consultation de l'Inspecteur d'Académie. Il a l'air très ennuyé. M. Misrahi *a porté sur les livrets scolaires de certains de ses élèves, des appréciations, qui, bien que voilées, me paraissent déplacées.* Il les signale au Recteur, (il y en a cinq ²⁶, 3 de Math-Élem et 2 de Sciences-Ex.), pour qu'on n'en tienne pas compte : *Il serait regrettable que des enfants méritants aient à supporter ainsi, au moment de l'oral du baccalauréat, le contrecoup des divergences idéologiques, qui ont séparé, durant l'année scolaire, et parfois d'une façon aiguë, parents et professeur de philosophie dont les réactions ont manqué de sagesse et de tact.*

Il signale également qu'il ne transmettra pas aux parents les appréciations portées sur le registre des notes trimestrielles où le professeur n'a plus caché sa pensée et accusait les parents de s'être livrés à des *activités policières*.

Première "Fin"

Dans son rapport annuel du 10 juillet 1953, le Proviseur, dans la partie consacrée aux différentes disciplines traite en 4°) de la "Philosophie" :

Classe de philosophie : En dépit d'une absence trop fréquente de personnalité et d'originalité, la classe donne à peu près satisfaction. Tous les élèves semblent prendre intérêt à la Philosophie. La classe travaille, souvent au détriment des autres disciplines ; les uns, uniquement en vue de l'examen, peu préoccupés de leur culture générale, un

²⁶ Haymann Philippe, Plot Michel, Vicaire Colette, Dussert-Vidalet Jacqueline, Ferrier Jacqueline

petit nombre dans un esprit moins exclusivement pratique. Tous réussissent ou assez bien ou moyennement.

En classe de Mathématiques et de Sciences Expérimentales, l'ensemble donne également une nette impression de solidité et de régularité.

Malheureusement, les conclusions personnelles proposées aux élèves par le professeur sur certaines questions litigieuses n'ont pas recueilli l'adhésion de la plupart des familles dont les réactions ont été très vives.

Il faut reconnaître qu'en toutes circonstances, le professeur de philosophie a manqué de modération, de sagesse et de tact.

Dans la partie consacrée à "Histoire & Géographie", le Proviseur note qu'en Philosophie, M. Veber, a relevé des traces de l'ombre jetée par le professeur de philosophie sur les adolescents de cette classe.

Arrêté du 3 septembre 1953 :

M. Misrahi Robert, agrégé de philosophie, professeur au lycée de garçons de Nevers, est nommé, sur sa demande, professeur de philosophie au lycée de garçons de Bourges.

Et c'est M. Bonnot qu'il avait remplacé l'année précédente qui reprit son poste, après une année au Lycée de Montpellier.

Nevers "Maville"

Si "le poète a toujours raison", nous pourrions ajouter à propos de notre "histoire" que "la Littérature a toujours le dernier mot" et c'est bien réjouissant.

Un an après ces événements, la revue, fondée par Jean-Paul Sartre :"Les Temps Modernes", publia dans sa section "Témoignages" un article intitulé "MAVILLE" ²⁷ d'un certain Amédée Pichon, que les lecteurs signalèrent de suite à l'attention du personnel du Lycée (dont la bibliothèque était d'ailleurs abonnée à cette revue). Tous avaient immédiatement reconnu Nevers et "l'affaire Misrahi" racontée avec son style inimitable par le héros lui-même, dont le pseudonyme ne pouvait tromper personne. M. Misrahi a précisé au cours d'une conversation que ce pseudonyme lui avait été suggéré par Simone De Beauvoir. Ce n'est que par la suite qu'il s'était aperçu qu'il y avait un élève portant ce patronyme au lycée. Curieusement, un autre Pichon avait été mêlé à l'affaire Lacour ²⁸.

Il n'est pas possible de reproduire intégralement cette longue *Chronique* provinciale, mais nous en tirerons quelques extraits que nous pourrons éclairer des explications nécessaires.

M. Misrahi évoque d'abord le lycée et sa salle de classe au Musée Blandin *Me voici* en effet contraint de professer dans un archevêché, avec de pieuses peintures audessus de ma tête. On se fait à tout, et j'ai très vite fini par saisir l'espèce de transparence ontologique qui caractérise les curés et les nonnes qui habitent avec tranquillité ce quartier de Maville. Ce Musée était en effet l'ancien palais des évêques (et non des archevêques) et la classe de philosophie se trouvait isolée au bas de l'escalier, dans l'ancien oratoire avec le plafond peint de motifs au pochoir. Mais cette salle était petite et quand les classes de Math-Élem et de Philo étaient réunies, les cours avaient lieu souvent en salle 14 ²⁹.

Il raconte l'incident avec le fils B...: "Pour Kant, dis-je, le devoir est l'action qu'on exécute non par inclination mais par obéissance à la loi morale. Prenons un exemple : le

²⁷ MAVILLE (Chronique provinciale) par "Amédée Pichon", in *Les Temps Modernes*, n° 103, juin 1954, pp 2207 à 2220 28 Voir le chapitre consacré au passage de Jules Renard au Lycée de Nevers, 1875-1881.

²⁹ Souvenirs de Jacques Jarriot, lettre du 10-03-05 confirmés par G. Taussig, lettre du 13-04-05...

service militaire. Qui, dans cette classe, ferait volontiers et par pur amour, son service militaire ?". Il y eut un élève pour lever la main et dix-huit pour rire. J'avais dix-neuf élèves. Et j'avais accouché d'un drame. Cet élève était fils d'un commandant en retraite et frère d'un mort : tué (par devoir précisément) aux champs indochinois de l'Honneur. Ceci est exact M. B... était chef d'escadron, mais s'il n'y avait que 19 élèves en MathÉlem, il y en avait en réalité davantage (32) dans la salle 14 quand les sections étaient réunies, ce qui est sans importance.

Puis son entrevue avec M. B... et cite même l'expression que nous avons commentée J'étais le « mandant » des parents (pourquoi pas mandataire aux Halles, me disais-je, ineptement)

Il affirme que c'est au cours d'une séance du Ciné-Club de Nevers qu'il a compris une des règles de la vie en province : Un soir ... nous vîmes "Le Voleur de bicyclette" ; l'assistance fut enchantée des commentaires marxistes, révolutionnaires et communisants que fit un camarade catholico-progressiste. Je ne dis rien ce soir-là, persuadé qu'il suffisait qu'une vérité fût dite pour qu'elle eût son efficacité. Je me forgeai cette règle de conduite : laisser dire aux gens qui vont à la messe que le capitalisme est la source de tous nos maux. Je commençais en effet, à croire qu'il y a, non pas des vérités taboues (pourquoi n'aimerait-on pas la vérité en province, comme ailleurs ?) mais des porte-parole tabous. Il faut en effet, être "intégré" à la société neversoise pour pouvoir s'exprimer publiquement en toute liberté sans craindre de réactions.

Quant au Ciné-Club, M. Misrahi en fut un animateur remarquable et beaucoup se souviennent des discussions qu'il dirigeait. Les internes du Lycée y assistaient. Certaines séances eurent lieu semble-t-il dont l'une au moins, dans une salle toute nouvelle à cette date : l'Étoile, avenue de la gare, presque en face de la rue du Midi. Jusqu'en 1951, je crois, la distribution des prix eut lieu au Théâtre, près du Palais ducal. En 1952 elle eut lieu au Palace, rue du Rempart³⁰. Selon Gérard Taussig, c'étaient des séances extraordinaires.

Il cite quelques collègues qui avaient pris leur parti des "tabous" de leur "clientèle" et évitaient de parler en classe des "sujets brûlants" tels M. Paquet, *le professeur d'histoire naturelle était un sage*, ou M. Zeyl le professeur d'allemand dont selon M. Misrahi *la devise était : roue libre*.

Il évoque aussi des enquêtes policières dont nous n'avons pas parlé et pour cause, elles n'ont pas laissé de traces dans le dossier universitaire de M. Misrahi. Mais d'après les collègues de cette époque, il est bien exact que des inspecteurs des Renseignements Généraux de la Préfecture aient enquêté à son sujet. M. Misrahi raconte qu'*Un monsieur* en civil s'invita tout seul chez un père et inquisitionna la famille à mon sujet ... mais que n'obtenant pas les réponses qu'il souhaitait, Le monsieur, un représentant de commerce sans doute, s'en retourna au siège social de la maison qui l'employait. À cette époque nous vîmes souvent, autour de notre domicile, des messieurs en gabardine verte qui n'étaient pas américains et qui se promenaient dans mon quartier avec délectation. M. Misrahi habitait alors chez Mme Lassudrie, 1 rue du Moulin-d'Ecorce, ajoutons pour la petite histoire que cette dame était apparentée au Cardinal Daniélou.

Un M.Z., père de l'élève Z..., qui avec le camarade B. faisait sa classe de "mathématiques élémentaires", intervient plusieurs fois dans ce texte comme père d'élève et comme Président et représentant de l'Association des parents d'élèves. ... Il

³⁰ Souvenirs de Jacques Jarriot, lettre du 10-03-05. Dans une publication antérieure nous avions situé ce ciné-club dans la salle du Régina, place Chaméane, où il se tint en réalité, quelques années plus tard

désirait me parler ... il m'attendait dans sa voiture ... une Vedette... Il avait dit un jour (c'est la légende mavilloise qui le rapporte ...) : "Le capital, c'est moi." Il s'agissait de M.H... qui possédait effectivement une Ford Vedette, mais d'après un collègue de M. Misrahi, c'est celui-ci qui aurait préféré que leur première entrevue ait lieu dans la voiture de M. H... et non dans une salle du lycée

Petite remarque : Philippe Haymann (*l'élève Z*) était l'ami personnel de Jean-Pierre Billaut (qui lui, était en classe de philosophie et non de Mathématiques élémentaires) qui se rendait souvent chez lui. L'épouse de M. Haymann était d'origine anglaise, son mari très anglicisé et chez eux on parlait habituellement anglais. Chose curieuse ni l'un ni l'autre n'ont été nommés au palmarès pour cette langue. Selon Billaut, M. Haymann (qui avait effectivement une *Mercedes*) était d'un esprit assez ouvert et il s'étonne de ce que Misrahi rapporte de ses propos. Il pense qu'il voulait surtout « calmer le jeu ». Mais ni lui ni son camarade n'étaient au courant des interventions de M. Haymann.

Misrahi raconte bien sûr la fameuse réception à la Préfecture, à peu près dans les mêmes termes que la rapporte l'article du "Patriote" dont on l'accusa d'être l'auteur. M. Misrahi fut convoqué par le Proviseur pour s'expliquer Je fus d'abord très vexé : on croyait que j'écrivais comme le rédacteur en chef du journal communiste de Maville ! Il certifia au Proviseur qu'il n'avait rien à voir avec cet article, je me bornai à dire tout bêtement que puisque je n'avais pas écrit ces lignes il n'y avait aucune raison pour qu'on me les attribuât.

Puis il y aurait eu une autre entrevue avec lui-même et la Vedette, celui-ci rassuré l'assura qu'il me conservait son estime puisque, n'ayant pas écrit dans la presse communiste, je restais un spéculatif et ne m'engageais point. Je pouvais raconter ce que je voulais en privé ou en public : l'important était ... que je n'appartinsse pas au parti communiste ou que je ne lui manifestasse point par écrit ma sympathie. Nous retrouvons là, si l'anecdote est bien exacte, le point de départ de toute l'affaire, la première accusation portée par le Trésorier de l'Amicale des Anciens Élèves, celle de communisme. Tout le reste semble des prétextes divers pour étayer une cabale dont l'anticommunisme serait le moteur principal.

M. et Mme M. Misrahi avaient lié connaissance avec un médecin qu'il nomme "Rosemberg", il s'agit en réalité du Dr Vahl, directeur du Laboratoire Départemental, très bien connu à Nevers, et selon M. Misrahi, lors de leur arrivée dans cette ville, M. et Mme Valh auraient eu à souffrir comme lui-même, d'une cabale qui aurait pris des allures fort déplaisantes.

Il parle aussi de plusieurs de ses élèves ³¹ et notamment d'un *interne venant de l'Union française : Mamadou, magnifique Sénégalais aux allures nobles et flegmatiques* et qui aurait pris beaucoup d'ascendant parmi tous les internes africains en défendant la cause de l'indépendance des anciennes colonies *le chef spirituel de tous les internes venant de l'Union française*. (Il y avait plusieurs élèves africains dans le lycée et selon M. Misrahi, le Proviseur et le Censeur auraient eu des paroles et des jugements racistes à leur égard). Il s'agissait en fait de Gaston Bouboutou originaire du Congo. Ce groupe d'internes africains avait été introduit par M.François Mitterand, qui était député de la Nièvre et occupa plusieurs postes ministériels à cette époque³². Nous n'avons pas trouvé de témoignages concernant des attitudes racistes des administrateurs à leur égard.

³¹ L'un est désigné par la lettre P., un autre seulement par sa situation familiale, leur identification est très aléatoire.

³² Voir passage consacré aux élèves africains et allemands, au Lycée à cette époque.

Ajoutons pour compléter ces informations qu'en 1953, il y eut 10 reçus au baccalauréat en Math-Élem, 16 en Sciences-Ex. dont la fille de Mme D...-V... et 10 en Philo dont Gaston Bouboutou (mention A-B).

M. Misrahi raconte de même les séances d'oral du Baccalauréat à Dijon, émaillées de quelques incidents, puis son arrivée à Bourges où un chanoine de Maville avait été dépêché par la catholicité militante pour annoncer mon arrivée avant même le mois d'octobre. D'autres personnes, quoique chargées de famille, se déplacèrent pour venir expliquer à mon nouveau proviseur que j'étais communiste et immoral.

En guise de conclusion

Nous avons trouvé dans le dossier de M. Misrahi deux textes manuscrits curieux qui pourraient être de sa main (mais on comprendrait mal la raison de leur présence là) ou de la main du Proviseur. L'un d'eux n'est autre que la copie partielle du discours de l'Abbé Robinot pour la Distribution des Prix de 1824, que nous avons étudié en temps utile et l'autre des réflexions sur ce qu'est la philosophie, le rôle du professeur, son engagement, et la liberté des élèves. S'agit-il de notes prises dans une revue pédagogique, ou d'une réflexion personnelle ? Ces textes avaient-ils été préparés en vue d'un entretien avec M. Misrahi ?